VIII

BUDGET

 $\mathbf{D}\mathbf{U}$

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

POUR L'EXERCICE 1913

Le projet de Budget du Ministère de l'Industri	o at	du Travail ne	nnr
l'exercice 1913 s'élève à			Jui))
Les crédits alloués pour 1912 montent à			
Augmentation	fr.	581,283	»
La comparaison entre les deux exercices s'établit pour les deux sections du Budget :	de la	manière suiva	nte
A. — Dépenses ordinaires.			
Exercice 1913 fr. 26,049,500	»		
— 1912))		
Augmentation	fr.	475,283))
B. Dépenses exceptionnelle	es.		
Exercice 1913 fr 1,296,000			
— 1912))		
Augmentation		106,000	ю
Soit en plus pour l'exercice 1913	fr.	. 581,283))
L'augmentation des dépenses ordinaires et les presceptionnelles se justifient comme il suit :	oposi	itions de dépen	ses
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES OR	DINA	AIRES.	
CHAPITRE 10x.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
ART. 2. — Traitements et indemnités des fonct et gens de service.	ionna	ires, employés	,
Crédit demandé pour 1913		•))
Augmentation	. fi	r. 41,300))
Une somme de 13,700 francs, représentant le	s trai	itements de tr	ois

inspecteurs des explosifs, lesquels étaient imputés sur le présent crédit, est transférée à l'article 43, où figure déjà le traitement de l'inspecteur chargé de la surveillance des transports et du transbordement dans le Bas-Escaut : il convient de réunir sous un même article toutes les dépenses de personnel de cette inspection.

Par contre, une augmentation de 25,000 francs est nécessaire pour l'application du nouveau barême des traitements (arrêté royal du 30 mars 1912) et pour le renforcement du personnel de l'administration centrale, à raison de la loi du 5 juin 1911 sur les pensions des ouvriers mineurs.

ART. 4. — Frais de route et de séjour.

				Di	MINU	JTIO	N.		fr.	1,500	ø
	alloué pour	1912.		•	•		•		٠	31,500))
Crédit	demandé po	ur 1913	•	-		•	٠	•	fr.	30,000))

Une somme de 9,000 francs, montant des frais de route et de séjour des inspecteurs des explosifs, est transférée à l'article 43 pour le motif indiqué dans la note qui précède.

Par contre, une augmentation de 7,500 francs est nécessaire pour faire face aux frais des déplacements plus nombreux imposés aux fonctionnaires de l'Office des métiers et négoces, par suite du développement de ce service.

CHAPITRE III (ancien).

INDUSTRIE, ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET PROFESSIONNEL, MÉTIERS ET NÉGOCES.

Ce chapitre, dans lequel étaient confondus des crédits se rapportant à trois services différents, a été remplacé par trois chapitres nouveaux, dont l'un concerne l'industrie, le second l'enseignement industriel et professionnel, le troisième les métiers et négoces. On a fait, en même temps, un meilleur classement des crédits.

CHAPITRE III (nouveau).

INDUSTRIE.

ART. 7 (14 ancien). — Encouragements pour des ouvrages utiles. — Achat et reliure de livres et de documents. — Frais d'impression et de publication. — Décorations industrielles. — Missions et frais de

déplacement à l'étranger. — Commissions, congrès, études. — Expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail : subsides et dépenses diverses.

Crédit	demandé pour 1913.	٠.					•	. •	fr.	78,000	*
	alloué pour 1912 .	•	•		٠	•	•			48,000	*
		A	UGM	ENT.	ATIC	N.			fr.	30,000	»

Cet article correspond à l'aucien article 14, augmenté d'une partie de l'ancien article 12 : missions, commissions, congrès, expositions, etc., moyennant transfert de la somme de 30,000 francs.

ART. 8 (18 ancien). — Service spécial de la propriété industrielle : brevets, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels. (Y compris une somme de 6,500 francs en charge temporaire.)

Par suite du grand nombre de brevets délivrés, la publication de ces documents a subi un retard qu'il importe de faire disparaître. Pour arriver à publier tous les brevets dans le délai de trois mois prévu par la loi de 1854, il faudra imprimer exceptionnellement un certain nombre de fascicules de plus qu'à l'ordinaire; d'où l'augmentation temporaire de 6,500 francs.

ART. 9 (7 ancien). — Inspection de l'industrie — Traitements, indemnités et frais de route.

Crédit demandé pour 1913 — alloué pour 1912.								•	
*	A	UGME	ENTA	TIO	N.		fr.	1,500	n

nécessaire pour accorder des augmentations de traitement réglementaires.

CHAPITRE IV (nouveau).

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET PROFESSIONNEL.

ART. 13 (12 ancien). — Enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager : subsides, matériel, frais d'examen. — Missions et fruis de déplacement à l'étranger. — Commissions, congrès, études, bourses de voyage. — Impressions, publications. — Achat et reliure de livres et documents.

		Aug	ME	NTA	TIOI	١.			fr.	210,000	p)
	alloué pour 1912				•				•	2,580,000))
Crédit	demandé pour 191	3 .					•	٠.	fr.	2,790,000	»

Une somme totale de 90,000 francs est transférée du présent article aux articles 7 et 19. Par contre, une augmentation de 300,000 francs est nécessaire au présent crédit pour permettre la création d'écoles nouvelles et aider au développement des institutions existantes.

CHAPITRE V (nouveau).

MÉTIERS ET NÉGOCES.

ART. 19 (15 ancien). — Cours de perfectionnement pour petits patrons et artisans. — Frais d'examens. — Musées, expositions et concours professionnels. — Encouragements aux associations économiques et professionnelles et à la pratique de l'apprentissage chez les petits commerçants, les petits industriels et les artisans.

Crédit	demandé pour 1913					•			fr.	75,000	>>
	alloué pour 1912.						•	٠		15,000	»
		Αυ	GME	NTA	TIOI	٧.			fr.	60,000))

Cet article est formé par la réunion à l'ancien article 15 (encouragements aux associations économiques, etc.) d'une partie de l'ancien article 12 (cours de perfectionnement, musées, etc.), moyennant transfert de la somme de 60,000 francs. Les deux libellés anciens ont été remaniés de manière à désigner les dépenses dans un ordre plus méthodique.

ART. 20 (16 ancien). — Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des artisans.

			Αu	GME	NTA	TIO	N.		fr.	5,000)}
	alloué pour 1912.	٠		٠					•	35,000))
Crédit	demandé pour 1913			•					fr.	40,000))

nécessitée par la progression constante du nombre des demandes d'intervention reconnues admissibles.

CHAPITRE VII (V ancien).

TRAVAIL.

ART. 30. — Encouragements aux institutions ayant pour objet le placement gratuit des travailleurs. — Encouragements aux caisses de prévoyance et de secours instituées en faveur des victimes du chômage involontaire. — Commission permanente des unions professionnelles, des bourses paritaires du travail et des caisses de prévoyance et de secours en faveur des victimes du chômage involontaire. — Dépenses diverses.

Crédit	demandé pour 1913							fr.	80,000))
	alloué pour 1912.	•					•		40,000	
		Αυ	GME	NTA	Tior	N.			40,000	

Le nombre des bourses du travail et des caisses de chômage agréées s'accroît chaque année, et le montant des subsides accordés à ces institutions suit le développement de leur activité.

ART. 31. — Conseils de prud'hommes. — Traitements et indemnités. — Revision des listes électorales. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement; frais d'instances. — Papier électoral. — Dépenses diverses.

Crédit	demandé pour 1913							fr.	$92,\!500$))
	alloué pour 1912.					•	-	•	87,000)}
		Αι	GMI	ENTA	TIO	N.		fr.	5,500	»

Rémunération des greffiers de plusieurs conseils nouveaux; frais de fonctionnement du jury flamand institué par l'article 30 de la loi; remboursement au Ministère des Chemins de fer du coût du transport des électeurs ne résidant pas, au jour de l'élection, dans la commune où ils sont inscrits (art. 143 de la loi).

ART. 33. — Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes : personnel ; indemnités de frais de bureau ; frais de route et de sejour ; missions et frais de déplacement à l'étranger ; enquêtes et expertises.

Crédit	demandé pour 4943							ľr.	340,000))
	alloué pour 191 2 .				•	•	•		325,000))
		A	UGM.	ENT.	ATIO	N.		fr.	15,000)

Renforcement du personnel d'inspection par des nominations nouvelles; augmentations réglementaires de traitements.

CHAPITRE VIII (VI ancien).

PARTICIPATION DE L'ETAT A LA CONSTITUTION DES PENSIONS DE VIEILLESSE.

Arr. 36. — Subventions aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation de leurs membres à la Caisse générale de retraite (article 12 de la loi du 10 mai 1900). — Subventions aux caisses communes de prévoyance et aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation des ouvriers mineurs à ladite Caisse (art. 12 de la loi du 10 mai 1900 et art. 5 de la loi du 5 juin 1911). (Crédit non-limitatif.)

Crédit	demandé pour 1913						. fr.	1,600,000))
	alloué pour 1912.					-	· · · <u>;</u>	1,570,000	»
		Αu	GME	NTA	T10:	۲.	. fr.	30,000))

motivée par l'accroissement normal du nombre des personnes affiliées à la Caisse générale de retraite par l'intermediaire des sociétés mutualistes reconnues (art. 12 de la loi du 10 mai 1900).

ART. 37. — Dépenses d'administration relatives à l'exécution de la loi du 10 mai 1900. — Subsides aux comités de patronage, aux commissions d'appel et autres institutions appelées à concourir à l'application de ladite loi.

	A	UGM	ENT	ATIC	N.	fr.	10,000))
— alloué pour 1912.	•		•	•			175,000))
Crédit demandé pour 1913.	-		٠	-		. fr.	185,000))

Dépenses d'impression et autres occasionnées par la mise en vigueur du nouveau règlement relatif à l'instruction des demandes d'allocation de 65 francs.

CHAPITRE IX (VII ancien).

MINES

ART. 38. — Conseil des mines : personnel. — Traitements et frais de déplacement.

		A	UGMI	EN T	ATIO	N.	. fr.	1,000))
— alloué pour 1912.	•			٠			• •	44,700	,,
Crédit demandé pour 1913.					8		. fr.	45,700	»

nécessaire pour assurer l'avancement régulier du personnel du greffe et pour rémunérer certains travaux extraordinaires.

Arr. 40. — Corps des mines : traitements et indemnités du personnel du Corps et des commis-dessinateurs ; frais de bureau et de déplacement. — Frais des concours pour le recrutement des ingénieurs des mines.

Crédit	demandé pour 1913			-	•			•		fr.	496,400))
	alloué pour 1912.						٠	•	•	•	445,617	n
		A	i:GM;	enta	ATIO	N.		-		fr -	50.783))

Application du nouveau barème de traitements (arrêté royal du 25 mai 1912); augmentations réglementaires; supplément de traitement et frais de bureau d'un ingénieur principal à détacher à Hasselt en qualité de chef de service; traitement et frais de déplacements d'un nouvel ingénieur pour le service du Limbourg.

ART. 41. — Délégués ouvriers à l'inspection des mines.

Crédit	demandé pour 1913	•	•	•	•			•	. fr.	84,000	*
	alloué pour 1912.	•	-	•	•	-	•	•		80,000	»
		A	UGM	ENT.	ATIC	N.			. fr.	1,000	»

Le mandat triennal des délégués ouvriers à l'inspection des mines viendra à expiration le 28 février 4943 let les ressorts de leurs circonscriptions devront être fixés à nouveau. Il y a lieu de prévoir que, par suite de l'ouverture et de la remise en activité de plusieurs charbonnages, tant dans la province de Hainaut que dans celles de Namur et de Liége, le nombre de ces circonscriptions et par conséquent celui des délégués devront être augmentés.

ART. 42. — Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions; publications; missions et frais de déplacements à l'étranger; essais et expériences. — Publication des Annales des Mines de Belgique.

		Αt	IGME	NTA	TIO	N.		fr.	2,50 0	×
	·									
	alloué pour 1912.								26,500))
Crédit	demandé pour 1913			•			•	fr.	29,000))

Surcroît de dépenses d'impression et autres, par suite de la mise à exé-

cution de la loi sur la durée du travail et de celle sur les pensions des ouvriers mineurs.

ART. 43. — Inspection des produits explosifs : traitements, indemnités. — Frais de route et de séjour. — Dépenses diverses.

Crédit	demandé pour 1913	3.		•	•	•			. fr.	28,700))
	alloué pour 1912.	•		•	•	•	•	٠		6,000	»
		A	UGM	ENT	ATIO	N.			. fr.	22,700))

comprenant les sommes de 13,700 et 9,000 francs transférées des articles 2 et 4.

Art. 44. — Commission permanente des caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. — Subvention extraordinaire à une ancienne caisse.

Crédit demandé pour 1913.	•	•	•	•	•	•	. fr .	5,000))
- alloué pour 1912	6				•	•		10,000))
		D.	****	timic	N N T		fn.	5,000	
		- U	UTITA	UTTU	AY.		. 11.	0,000	"

Les subsides aux anciennes caisses de prévoyance sont supprimés, sauf une subvention extraordinaire, motivée par des circonstances exceptionnelles, en faveur de la Caisse de prévoyance de Namur.

Art. 48 — Commission de revision des règlements miniers. — Laboratoire d'essais. — Station modèle de sauvetage.

Crédit demandé pour 1913.	•		•				. fr.	25,000))
— alloué pour 1912		•		•		•		46,000	*
		Di	MIN	UTIO	N.		. fr.	21,000	_ »

Suppression de la charge temporaire de 19,000 francs et réduction de 2,000 francs sur les frais de la station modèle de sauvetage, dont le rôle a quelque peu diminué par suite de l'organisation de stations de ce genre dans les divers charbonnages à grisou.

DEUXIENE SECTION. - DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XII (X ancien).

SERVICES DIVERS.

ART. 51 (ancien). — Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890.

Crédit demandé: 90,000 francs.

Les raisons qui justifiaient l'allocation de ce crédit continuent de subsister.

ART. 52 (ancien). — Enquêtes médicales dans les mines de houille; frais de déplacement et jetons de présence. — Maladies professionnelles des mineurs; étude de mesures prophylactiques. — Dépenses diverses.

Crédit demandé : 6,000 francs.

Le comité régional du bassin de Liége continue son action contre l'ankylostomasie. D'autre part, les travaux de la commission nommée par arrêté royal du 29 janvier 1910 pour étudier les conditions du travail dans les chantiers où règnent une chaleur ou une humidité excessives, ne sont pas terminés.

ART. 53 (ancieu). — Exécution d'un recensement du personnel de l'industrie et du commerce en relation avec le recensement général de la population au 31 décembre 1910.

Crédit demandé: 100,000 francs,

nécessaire pour faire face aux dépenses en 1913.

La mise en œuvre des documents recueillis avance normalement et l'on espère être à même de publier les premiers résultats du recensement au cours de cet exercice.

ART. 54 (ancien). — Exposition universelle et internationale de Gand en 1913. — Frais de fonctionnement du Commissariat général du Gouvernement. — Subsides aux groupes ou classes qui exposent sans but de lucre et frais de participation des Départements ministériels. — Jury international des récompenses. — Dépenses diverses.

Crédit demandé: 350,000 francs.

se décomposant comme suit :

Frais de fonctionnement du Commissariat général du		
Gouvernment	100,000))
Subsides aux groupes ou aux classes qui exposent sans		
but de lucre; frais de participation des Départements		
ministériels; frais de fonctionnement du Jury international		
des récompenses; dépenses diverses fr.	250,000	*

Art. 55 (ancien). — Subside à la Société anonyme de l'Exposition universelle et internationale de Gand, en exécution de la convention additionnelle autorisée par l'article 2 de la loi du 6 mai 1912. (Deuxième versement.)

Crédit demandé : 750,000 francs.

La convention additionnelle allouant un subside de 7,500,000 francs payable en dix versements égaux, d'année en année, a été conclue le 12 juillet 1912 et approuvée par arrêté royal du 13 du même mois.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT.

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Industrie et du Travail et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances:

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1913 est fixé:

1º Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-six millions quarante-neuf mille cinq cents francs fr. 26,049,500

2º Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million deux cent nonante-six mille francs . . .

1,296,000

Soit ensemble à la somme de vingt-sept millions trois cent quarante-cinq mille cinq . fr. 27,345,500 cents francs. conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Ciergnon, le 10 octobre 1912.

ALBERT.

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomenden, Heil.

Op voordracht van Onze Ministers van Nijverheid en Arbeid en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad.

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden:

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Nijverheid en Arbeid voor het dienstjaar 1913 is västgesteld:

1º Voor de gewone uitgaven, op de som van zes en twintig millioen negen en veertig duizend vijf honderd frank fr. 26.049.500 »

2º Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van één millioen twee honderd zes en negentig duizend frank.

1,296,000 »

Te zamen, op de som van zeven en twintig millioen drie honderd vijf en veertig duizend vijf honderd frank . fr. 27,345,500 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Ciergnon, den 10° October 1912.

ALBERT.

PAR LB ROI:

VAN 'S KONINGS WEGE:

Le Ministre de l'Industrie et du Travail, | De Minister van Nijverheid en Arbeid,

ARM. HUBERT.

Le Ministre des Finances.

De Minister van Financiën.

M. LEVIE.

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL POUR L'EXERCICE 1913.

eles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT - DES CRÉDITS par article.	TOTAL
	PREMIÈRE SECTION, — DÉPENSES ORDINAIRES. CHAPITRE 1ª.		
	ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	Traitement du Ministre.	21,000 •	
2	Traitements et indemnités des sonctionnaires; employés et gens de service	631,300 •	
3	Matériel : fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses.	60,000 -	742,300
4	Frais de route et de séjour	30,000 »	
	CHAPITRE II.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
5	Premier terme des pensions à accorder éventuellement (Crédit non limitalif.)	3,000 •)
6	Secours à accorder, à défaut de pension. — Secours pour frais de dernière maladie et de tunérailles	5,000 •	8,000
	CHAPITRE III.		
	INDUSTRIE.		
7	Encouragements pour des ouvrages utiles. — Achat et reliure de livres et de documents. — Frais d'impression et de publication — Décorations industrielles. — Missions et frais de déplacement à l'étranger — Commissions, congrès, études — Expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail : subsides et dépenses diverses .		,
ช	Service spécial de la propriété industrielle : brevets, marques de sabrique et de commerce, dessins et modèles industriels. (Y compris une somme de 6,500 francs en charge temporaire.)		
9	Inspection de l'industrie. — Traitements, indemnités et frais de route	42,000 •	160,50
10	Inspection de l'industrie Matériel et dépenses diverses	. 5, 500 •	
11	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie	12,500 •	!

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID EN ARBEID VOOR HET DIENSTJAAR 1913.

rtikelen	AANWIJZING der diensten en van het voorwerp der uitgaven.	BEDRAG DER KREDIBTEN per artikel.	TOTÀAL per boofdstuk.
	eerste sectie. — gewone uitgaven.		
	HOOFDSTUK I.		
1.	Jaarwedde van den Minister	21,000	
2			
3	Jaarwedden en vergoedingen der ambtenaren, beambten en bedienden . Materieel: kantoorheboeften, drukwerken, aankoop en herstelling van meubels, licht en vuur, kleine uitgaven	631,500 ° 60,000 °	742,300 *
4	Reis- en verblijfkosten	30,000 a	
	HOOFDSTUK II. Pensioenen en hulpgelden.	,	
5	Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	3,000 ×))
6	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt. — Hulpgelden voor kosten' van laatste ziekte en begrafenis	5,000 •	8,000 1
	HOOFDSTUK III.		
	MIJVERHEID.		
7	Aanmoedigingen voor nuttige, werken. — Aankoop en inbinding van boeken en stukken — Kosten wegens het drukken en het uitgeven. — Nijverheids eereteekens — Zendingen en verplaatsingkosten buiten het Rijk — Commissiën, congressen, studiën — Tentoonstellingen die belang opleveren voor het Ministerie van Nijverheid en Arbeid: toelagen en verschillende uitgaven.	78,000	
8	Bijzondere dienst voor den nijverheidseigendom: brevetten, bandels- en fabrieksmerken, nijverheidsteekeningen en -diodellen (Inbegrepen eene som van 6,500 frank als tijdelijke last.)	24,500	
Ð	Nijverheidstoezicht Jaarwedden, vergoedingen en reiskosten	42, 0 00 »	160,500
10	Nijverheidstoezicht Materieel en verschillende uitgaveu	3,500 »	
		1	1

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES BÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL
	CHAPITRE IV. ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET PROPESSIONNEL.		
12	Institut supérieur de commerce d'Anvers — Dotation de l'État — Bourses d'étude et de voyage. — Dépenses diverses	97,000 n	1
13	Enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager : subsides, matériel, frais d'examen. — Missions et frais de déplacement à l'étranger. — Commissions, congrès, études, bourses de voyage. — Impressions, publications. — Achat et reliure de livres et documents	2,790,000 »	
14	École d'apprentissage des estropiés de Charleroi. — Subside, à condition que l'école ne fasse point concurrence au commerce local et pour le cas où la dépense prévue de ce chef au Budget provincial de 1915 serait dépassée.	10,000	2,989,000
16	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Trai- tements, indemnités et frais de route	83,000 »	
16	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager — Matériel et dépenses diverses	1;000 s	
17	Conseil supérieur de l'enseignement technique	8,000 »	
	CHAPITRE V. MÉTIERS ET NÉGOCES.		
18	Statistique; missions et frais de déplacement à l'étranger; impressions; publications; achat et reliure de livres et documents; dépenses diverses Décorations spéciales Subside à l'Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes	16,000 »	
19	Cours de perfectionnement pour petits patrons et artisans. — Frais d'examens. — Musées, expositions et concours professionnels — Encouragements aux associations économiques et professionnelles et à la pratique de l'apprentissage chez les petits commerçants, les petits industriels et les artisans	75,000	139,000
20	Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des artisans .	40,000	
21	Conseil supérieur des métiers et négoces	8,000	
	CHAPITRE VI.		
	POIDS ET MESURES.		
22	Trailements du personnel; frais d'intérim et d'inspection	163,000 »	
23	Frais de hureau et de tournée des vérificateurs	78,900	258,900
24	Matériel. — Missions et frais de déplacement à l'étranger. — Commission consultative et Bureau international des poids et mesures. — Commission consultative d'électricité:	17,000 *)

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING der diensten en van het voorwerp der uitgaven.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTÄAL per hoofdstuk
\$ 1 m	HOOPDSTUK IV. NIIVERHBIDS- EN BBROEPSONDERWIJS.		
12	Hooger Handelsgesticht van Antwerpen. — Begiftiging van wege den Staat. — Studie- en reisbeurzen. — Verschillende uitgaven.	97,000 •	
15	Nijverheids-, beroeps-, handels- en huishoudsonderwijs : toelagen, materieel, kosten wegens examens. — Zendingen en verplaatsingkosten buiten het Rijk. — Commissiën, congressen, studiën, reisbeurzen. — Drukwerken, uitgave. — Aankoop en inbinding van boeken en stukken	2,790,000 »	
14	Leerschool voor verminkten te Charleroi. — Toelage mits de school geene mededingster zij voor den plaatschijken handel en voor 't geval dat de uitgave, bij de provinciale Begrooting voor 1913 voorzien, wordt overschreven	10,000 •	2,989,000
15	Toezicht over nijverheids-, beroeps-, handels-, en huishoudonderwijs. — Jaarwedden, vergoedingen en reiskosten	8 3,0 00 n	
16	Toezicht over nijverheids-, beroeps-, handels- en huishoudonderwijs Materieel en verschillende uitgaven	1,000 -	
17	Hoogere Raad voor het vakonderwijs	8,000 •	
	Hoofdstuk V.		
	AMBACHTEN EN NEHINGEN.		
18	Statistiek; zendingen en verplaatsingkosten buiten het Rijk; drukwerken; uitgaven; aankoop en inbinding van boeken en stukken; verschillende uitgaven. — Bijzondere eereteekens — Toelage aan het Internationaal Instituut tot onderzoek der vraagstukken betreffende de middelstanden. Volmakingsleergangen voor kleine bazen en amhachtslieden — Kosten wegens exa-	16,000 >	
	mens — Beroepsmuseums, -tentoonstellingen en -wedstrijden — Aanmoedigingen voor de huishoudkundige en beroepsgenootschappelijke vereenigingen en voor de pratijk van het leerlingschap bij de kleinhandelaars, de kleinnijveraars en de ambachtslieden	75,000 •) 159,000 »
⊉0	Aanmoedigingen voor de verbetering van het gereedschap der kleinnijveraars en der ambachtslieden	40,000 *	
21	Hoogere Raad van ambachten en neringen	8,000 •)
	HOOFDSTUK VI.		
22	MATEN EN GEWICHTEN.	187.000	
23	Jaarwedden van het personeel; kosten voor tijdelijke vervanging en voor toezicht Burecl- en reiskosten der keurders	163,000 • 78,900 »	
24	Matericel. — Zendingen en verplaatsingkosten buiten het Rijk. — Raadgevende Commissie en Internationaal Bureel der maten en gewichten. — Raadgevende Commissie van electriciteit		258,900
		•	.5

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBIET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL, par chapitre.
	CHAPITRE VII.		
	TRAVAH		
25	Statistique; missions et frais de déplacement à l'étranger; impressions; publications; achat et reliure de livres et documents; indemuités aux correspondants régionaux du travail; dépenses diverses. — Subsides à l'Office international du Travail et au Comité belge de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs et à d'autres institutions dont les travaux se rattachent aux attributions de l'Office du Travail.	92,000 »	
26	Comités de patronage : dépenses relatives à l'exécution de la loi da 9 août 1889 ; subsides	45,000 +	
27	Sociétés mutualistes et autres institutions de prévoyance Subsides Commission permanente des sociétés mutualistes Décorations spéciales Encouragements pour des ouvrages utiles; mesures de propagande Dépenses diverses	60 0,000 •	
28	Commission des accidents du travail — Élaboration et publication des rapports périn- diques. — Statistique des accidents	10,000 *	
29	Encouragements aux associations économiques et professionnelles d'ouvriers ou em- ployés.	50,000 ·	
30	Encouragements aux institutions ayant pour objet le placement gratuit des travailleurs. — Encouragements aux caisses de prévoyance et de secours instituées en faveur des victimes du chômage involontaire. — Commission permanente des unions professionnelles, des bourses paritaires du travail et des caisses de prévoyance et de secours en faveur des victimes du chômage involontaire — Dépenses diverses	80,000 -	, 1,336,500 •
31	Conseils de prud'hommes — Traitements et indemnités — Revision des listes électo- vales. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement; frais d'in- stances. — Papier électoral. — Dépenses diverses .	92,500 •	
3 2	Conseil supérieur du Travail	27,000 "	
33	Inspection du travoil et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes : per- sonnel ; indemnités de frais de burcau : frais de ronte et de séjour ; missions et frais de déplacement à l'étranger ; enquêtes et expertises.	340,000 •	
34	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes : matériel; frais d'expériences; achats d'instruments; dépenses diverses	20,000	
	CHAPITRE VIII. PARTICIPATION DE L'ÉTAT A LA CONSTITUTION DES PENSIONS DE VIEILLESSE.		
3 5	Allocation au fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (lois du 10 mai 1900 et du 5 juin 1911)	17,840,006 •	
3 6	Subventions aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation de leurs membres à la Caisse générale de retraite (article 12 de la loi du 10 mai 1900) — Subventions aux caisses communes de prévoyance et aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation des ouvriers mineurs à ladite Caisse (art. 12 de la loi du 10 mai 1900 et art. 5 de la loi du 5 juin 1911). (Crédit non limitatif.)	1,600,000	19,625,000 .
37	Dépenses d'administration relatives à l'exécution de la loi du 10 mai 1900. — Subsides aux comités de patronage, aux commissions d'appel et autres institutions appelées à concourir à l'application de ladite loi	185,000 •	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING der diensten en van het voorwerp der uitgaven.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	HOOFDSTUK VII.		
	ARBEID.		
25	Statistiek; zendingen en verplaatsingkosten buiten het Rijk; drukwerken; uitgave; aankoop en inbinding van boeken en stukken; vergoedingen voor de gewestelijke berichtgevers van den arbeid; verschillende uitgaven. — Toelagen aan het Internationaal Arbeidsambt en aan het Belgisch Comiteit der Internationale Vereeniging tot wettelijke bescherming der arbeiders en aan audere instellingen waarvan de werkzaamheden in verband staan met de bevoegdheid van het Arbeidsambt	92,000 `»	
26	Beschermingscomiteiten : uitgaven betreffende de uitvoering der wet van 9 Augus- tus 1889; toelagen	45,000 •	
27	Maatschappijen van onderlingen bijstand en andere instellingen van vooruitzicht. — foelagen. — Bestendige Commissie der maatschappijen van onderlingen bijstand. — Bijzondere eereteekens. — Aanmoedigingen voor nuttige werken; maatregelen tot propaganda. — Verschillende uitgaven	600,000 •	
28	Commissie voor arbeidsongevallen — Opmaken en bedenkmaken der periodische verslagen. — Statistiek der ongevallen	10,000	
29	Aanmoedigingen voor de huishoudelijke en beroepsvereenigingen van werklieden of beambten.	30,000 ·	
30	Aanmoedigingen aan de instellingen, die ten doel hebben, kosteloos aan de arbeiders werk te verschaffen — Aanmoedigingen aan de voorzorgs- en hulpkassen ingesteld ten voordeele der slachtoffers van onvrijwillige werkloosheid. — Bestendige Commissie der vakvereenigingen, der « parataire » arbeidsbeurzen en der voorzorg- en bijstandskassen voor de slachtoffers van onvrijwillige werkloosheid. — Verschillende uitgaven	a 000,08	1,336,500
51	Werkrechtersraden. — Jaarwedden en vergoedingen. — Herziening der kiezerslijsten. — Vergoedingen voor het personeel der arrondissements-commissariaten; gedingkosten. — Kiespapier. — Verschillende uitgaven	92,5 0 0 a	
3 2	Hoogere Arbeidsraad	27,000	
33	Toezicht over den arbeid en de gevaarlijke, ongezonde of hinderlijke inrichtingen : personeel; vergoedingen voor bureelkosten; reis- en verblijfkosten; zeudingen en verplaatsingkosten buiten het Rijk; onderzoekingen en bezichtigingen	540,000 ·	
34	Toczicht over den arbeid en de gevaarlijke, ongezonde of hinderlijke inrichtingen: materieel; kosten voor proefnemingen; aankoop van werktuigen; verschillende uitgaven	20,000 »	
	HOOFDSTUK VIII.		
	DEFLUENING VAN DEN STAAT IN DE INSTELLING VAN OUDERDOMSPENSIOENEN.	Value of the state	
35	Toelage van het bijzonder fonds der dotatiën voor de instelling van ouderdomspensioenen (wetten van 10 Mei 1900 en 5 Juni 1911)	17,840,000 •	i i
56	Toelagen aan erkende maatschappijen van onderlingen bijstand, die ten doel hebben de aansluiting barer leden bij de Algemeene Lijfrentekas (art. 12 der wet van 10 Mei 1900). Toelagen aan de gemeenschappelijke voorzorgkassen en aan de erkende maatschappijen van onderlingen bijstand ten doel hebbende mijnwerkers aan te sluiten bij genoemde Kas (art. 12 der wet van 10 Mei 1900 en art. 5 der wet van 5 Juni 1911)		19,625,000
47 →	(Onbepaald krediel.)	1,600,000 *	
· 37	de beschermingscomiteiten, aan de commissiën van beroep en andere inrichtingen, welke geroepen zijn om aan de toepassing van de gezegde wet mede te werken	185,000	6

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
	CHAPITRE IX.		
Í	MINES.		
38	Conseil des mines : personnel Traitements et frais de déplacement	45,700 =	
59	Conseil des mines : matériel	2,000	
40	Corps des mines: traitements et indemnités du personnel du Corps et des commis- dessinateurs; frais de bureau et de déplacement. — Frais des concours pour le recrutement des ingénieurs des mines	496,400 »	
41	Délégués ouvriers à l'inspection des mines	81,000 »	
42	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions; publications; missions et frais de déplacements à l'étranger; essais et expériences. — Publication des Annales des Mines de Belgique	29,000 n	
43	Inspection des produits explosifs : traitements, indemnités. — Frais de route et de séjour. — Dépenses diverses	28,700 •	777,300
44	Commission permanente des caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. — Subvention extraordinaire à une ancienne caisse.	5,000 •	
45	Service géologique : traitements, indemnités, frais de route et de séjour	49, 0 00 »	
46	Service géologique: matériel. — Impressions; traductions. — Entretien du matériel de sondage. — Publication de la carte géologique et de la carte agricole	14,000 •	
47	Commission consultative des machines à vapeur	1,500	
48	Commission de revision des règlements miniers. — Laboratoire d'essais. — Station modèle de sauvetage.	25,000	
	CHAPITRE X.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
49	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés	8,000 »	8,000 »
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
50	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,00 0 »	5,000 »
	Total fr.		26,949,500 »

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG.)

Artikelen	AANWIJZING der diensten en van het voorwerp der uitgaven.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL
	HOOFDSTUK 1X.	·	
	MIJNEN.		
58	Raad der mijnen : personeel, — Jaarwedden en kosten voor verplaatsing	45,700 »	,
3 9	Raad der mijnen : materieel	2,000 ×	
40	Korps der mijnen: jaarwedden en vergoedingen voor het personeel van het Korps en voor de beamten-teekenaars; bureel- en reiskosten.— Kosten van de wedstrijden ter werving van de mijn-ingenieurs	496,400 *	
41	Werklieden-afgevaardigden bij het toezicht der mijnen	81,000 •	
49	Drukwerken, aankoop van boeken, kaarten en werktuigen; vertalingen; uitgaven; zen- dingen en verplaatsingkosten builen het Rijk; onderzoekingen en proefnemingen. — Uitgeven der Annales des Mines de Belgique	29,000 »	
43	Toezicht over de ontplosbare stossen: jaarwedden, vergoedingen. — Reis- en verblijf- kosten — Verschillende uitgaven	28,700 »	777;300 •
44	Bestendige Commissie der kassen van vooruitzicht ten voordeele der mijnwerkers. — Buitengewone toelage aan een oude kas	5,000 •	
45	Aardkundige dienst : jaarwedden, vergoedingen, reis- en verblijfkosten	49,000 »	
46	Aardkundige dienst: materieel. — Drukken; vertalingen. — Onderhoud van het peilma- terio-l. — Uitgeven van de aardkundige kaart en van de landbouwkun lige kaart	14,000 *	
47	Raadgevende Commissie der stoomwerktuigen	1,500 •	
48	Commissie tot herziening der mijnverordeningen. — Werkplaats voor beproevingen. — Modelreddingspost	25,000 %	
	HOOFDSTUK X.		
	WACHTGELDEN.		
49	Tijdelijke jaarwedden der ambtenaren en beambten in beschikbaarheid , .	8,000 - •	8,000 •
	HOOFDSTUK XI.		
	ONVOORZIENE UITGAVEN.		
50	Onvoorziene uitgaven, niet opgegeven in de Begrooting	5,000 »	5,000 •
	TOTAAL fr.		26,049,500 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles,	DÉSIGNATION des services et de l'objet des dépenses.	MONTANT des Caédits par article.	TOTAL par chapitre.
	deuxième section dépenses exceptionnelles.		
	CHAPITRE XIX.		
	SERVICES DIVERS.		
51	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890.	90 ,00 0 -	
52	Enquêtes médicales dans les mines de houille; frais de déplacement et jetons de pré- sence. — Maladies professionnelles des mineurs; étude de mesures prophylactiques. — Dépenses diverses.	6,000 »	
53	Exécution d'un recensement du personnel de l'industrie et du commerce en relation avec le recensement général de la population au 51 décembre 1910	100,000 -	1,296,000 .
54	Exposition universelle et internationale de Gand en 1915. — Frais de fonctionnement du Commissariat général du Gouvernement. — Subsides aux groupes ou classes qui exposent sans but de lucre et frais de participation des Départements ministériels. — Jury international des récompenses. — Dépenses diverses	350,000 •	
55	Subside à la Société anonyme de l'Exposition universelle et internationale de Gand, en exécution de la convention additionnelle autorisée par l'article 2 de la loi du 6 mai 1912. (Deuxième versement.)	750,000 »	
	Total du Budget du Ministère de l'Industrie et du '	FRAVAIL, fr.	27,345,500

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 10 octobre 1912.

ALBERT.

PAR LE ROI:

Le Ministre de l'Industrie et du Travail, Arm. HUBERT.

Le Ministre des Finances, M. LEVIE.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING der diensten en van het voorwerp der uitgaven.	BEDRAG DER KREDIETEN Per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	tweede sectie. — uitzonberlijke uitgaven.		
	HOOFDSTUK XII.		
	VERSCHILLENDE DIENSTEN.		
51	Toelage voor de Voorzienigheids- en hulpkas ten voordeele van de slachtosfers van arbeidsongevallen ingesteld bij de wet van 21 Juli 1800	90,000 -	<u> </u>
52	Geneeskundige onderzoekingen in de steenkoolmijnen; reiskosten en zitpenningen. — Beroepszickten van de mijnwerkers; onderzoek naar de voorbehoudsmiddelen. — Verschillende nitgaven	6,000	
55	Uitvoering van eene optelling van het personeel van de nijverheid en van den handel, met betrekking tot de algemeene volksoptelling op 31 December 1910	100,000 •	1,296,000 •
54	Algemeene Wei eldtentoonstelling van Gent in 1915. — Kosten wegens de werkzaamheden van het Algemeen Commissariaat der Regeering. — Toelagen aan de groepen of klassen die zonder winzucht ten toon stellen en kosten voor de deelneming der ministeriëele Departementen — Internationale Jury voor belooningen. — Verschillende uitgaven.	350,000 •	
55	Toelage aan de Naamlooze Vennootschap der Algemeene Wereldtentoonstelling van Gent, ter uitvoering van de aanvullende overeenkomst gemachtigd bij artikel 2 der wet van 6 Mei 1012. (Tweede uitkeering.)	750,000 »	
	Totaal der Begrooting van het Ministerie van Nijverheid b	in Arbeid fr.	27,345,500

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit van 10ⁿ October 1912.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE:

De Minister van Nijverheid en Arbeid, Arm. HUBERT.

De Minister van Financiën,. M. LEVIE.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

POUR L'EXERCICE 1913

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

des rticles	der dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉ	PENSE	s.	
		PREMIÈRE SECTION. — DÉPENS	SES OF	ADINAIRES.	
		CHAPITRE 1et. ADMINISTRATION CENTE	RALE.		
	_	Traitement du Ministre			
1	»				
2	,	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et a	gens de se	ervice	
			NOMBRE d'agents (14" juil! 1912)	TAUX des traffements.	MONTANT de la dépense.
		Secrétaire général Directeurs général Directeurs généraux Unrecteurs Chefs de division Inspecteur de l'assurance contre les accidents du travail. Chefs de bureau Contrôleur de l'assurance contre les accidents du travail. Rédacteurs Commis-chels Commis-thels Commis-thels Concierges Messagers Chef-ouvrier Feutiers Nettoyeuses. Personnel technique Directeur général Inspecteur général Ingénieurs ordinaires Salaires des gens de poine temporaires Indemnités diverses : Cabinet du Ministre, lingères, travaux extraord Augmentations de traitements; nomination de nouveaux agents	inaires, frai		1,200 20,000 32,500 631,500
	a.	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, papier		•	5,000 >
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux.			0,000 >
5	(c.	Éclairage, chauffage, service des eaux			5,000 »
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux.			2,500 »
	e.	Menues dépenses, etc.			7,500
4	>>	Frais de route et de séjour.			
			To	OTAL DU CHAPITRE I ^{er} .	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés	CRÉDITS ellouée	DIFFÉR	ENCES.	CRÉDITS	DÉPENSES de	
1915.	1912.	AUGMERVATION,	DIRIBETIOS.	1911.	1910.	Observations.
21,000 651,300	21,000 620,000	11,500	ש	21,000 * 600,450 *	21,000 > 363,78 4 62	
60,000 50,000	50,000 31,500	,	1,500	60,416 > 54,000 »	54,987 11 24,647 57	
742,300	732,500	11,500	1,500	715,866	664,419 10	
AUGMENT.	ATION fr.	9,8	300			

BUDGET DE L'EXERCICE 4913.

des articles	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE II.	
		PENSIONS ET SECOURS.	
5	í	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non timitatif.)	
6	(a.	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés o payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils ét soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	
	b .	Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires ou d'employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une situation malheureuse.	2,500 ×
		Total du chapitre II.	fr.
		CHAPITRE III.	
		INDUSTRIE.	
	a	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de dro nomie industrielle, etc. — Achat et reliure de livres et de documents spécialement des études de l'administration de l'Industrie. — Frais d'impression et de publication. — diverses	tinés aux
	b.		.,
7		Frais résultant de la collation des décorations industrielles	2,000 >
7 (с,	Missions et frais de déplacement à l'étranger, commissions, congrès, études dans l'intérêt de l'industrie et du commerce. — Expositions intéressant le	•
7		Missions et frais de déplacement à l'étranger, commissions, congrès, études dans l'intérêt de l'industrie et du commerce. — Expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail : subsides et dépenses diverses	2,000 >
7	е,	Missions et frais de déplacement à l'étranger, commissions, congrès, études dans l'intérêt de l'industrie et du commerce. — Expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail : subsides et dépenses diverses	2,000 >
7	c,	Missions et frais de déplacement à l'étranger, commissions, congrès, études dans l'intérêt de l'industrie et du commerce. — Expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail : subsides et dépenses diverses	2,000 > 0,000 >
	е, d.	Missions et frais de déplacement à l'étranger, commissions, congrès, études dans l'intérêt de l'industrie et du commerce. — Expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail : subsides et dépenses diverses	2,000 > 0,000 > 1,250 >
	c. d. a. b.	Missions et frais de déplacement à l'étranger, commissions, congrès, études dans l'intérêt de l'industrie et du commerce. — Expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail : subsides et dépenses diverses	2,000 > 0,000 > 1,250 > 5,500 >

DÉVELOPPEMENTS. - DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	GRÉDITS	DÉPENSES dé	Observations.
pour L'exercice	1912.	AUGMENTATION,	DIMINUTION.	four l'ainacies	L'EXENCICE 1910.	000000000000000000000000000000000000000
5,000	3,000	,	>	3,000	253 66	
				:		
5,000	5,000	,	20	3,000	650	
8,000	8,000	,	***	8,000	903 66	
	<u> </u>		1	·		•[
78,0 00	48,000	30,000	p	4 6,000 >	56,568 29	
78,000	48,000	30,000	D.	4 6,000 >	56,568 29	
78,000	48,000	30,000	Þ	4 6,000 >	56,568 29	
78,000 24,500	48,000	30 ,000 6 ,500	, and the second	46,000 >		

BUDGET DE L'EXERCICE 1915.

articles.	des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SE	RVICES.	
			Repor	
	а.	Inspection de l'industrie Traitements et indemnîtés	fr.	29,500 .
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.
9		Inspecteur général Inspecteur Inspecteur adjoint Rédacteurs Huissier Nettoyeuse	1 1 2 1	9,500 6,000 5,600 à 5,000 2,400 à 4,000 1,700 à 2,600
	ь	Frais de route et de séjour		12,500
10	»	Inspection de l'industrie. — Matériel et dépenses diverses		
11	a.	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Traitements des	secrétaires.	3 ,500 »
11	b .	Frais divers		9,000 »
		CHAPITRE IV.		
		ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET PROFESSIONN	EL.	
12) "	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État dest ville d'Anvers, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. diverses	inée, avec le — Dépenses	e subside de la 85,000 »
((b.	Bourses d'études et de voyage aux élèves		12,000 »
	a.	Écoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours profe commerciaux, musées d'enseignement industriel et professionne d'examen	essionnels, é el, subsides,	coles et cours
	Ь.	Écoles et classes ménagères, subsides, matériel. — Cours temporaire domestique et des travaux du ménage, frais d'examen, bours dépenses diverses		
	ζ c.	Écoles professionnelles de tissage. — Ateliers d'apprentissage, subsid	les, matériel	. 60,000 •
13		Missions et frais de déplacement à l'étranger; commissions, congrès	s, bourses de	e.
13	d.	voyage, études, impressions, publications, achat et reliure de documents spécialement destinés aux études de l'administration ment industriel et professionnel	livres et de	9

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

demandes	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	CRÉDITS attoués	DÉPENSES de	Observations.
1913.	roun L'exercics 1912,	lucwempation.	dimenution .	1911.	12 HXHRCICH 1910.	ounce ouncere.
102,500	66,000	36,300))	63,500	71,767 32	
42,000	40,500	1,500	»	39,000	36,185 78	
3,500	3,500	»	»	3,500	3,435 85	
12,500	12,500	»	»	12,500	9,691 45	
160,500	122,500	38,000	,	118,500	121,080 40	
Augmenta	ATION. , fr.	38	,000			
				~		1
97,000	97,000	b	5	95,500	95,154 »	
97,000 2,790,000	97,000	210,000	*	95,500 2,265,000		

BUDGET DE L'EXERCICE 4913.

des articles.	dévelop- pements.	désignation des dépenses et services.									
			Res	ort fr.							
14	*	École d'apprentissag e des estropiés de Charleroi. — Subside à con- point concurrence au commerce local et pour le cas où la dépe budget provincial de 1913 serait dépassée	ense prév	ue de ce chef au							
	a.	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Traitement indemnités									
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT							
15		Inspecteur général Inspecteur du navire école Inspecteur Inspecteur adjoint Inspectrices Inspecteur des ateliers d'apprentissage Ingénieur Rédacteur. Commis	1 1 1 5 1 1 1 1 2	8,000 1,500 5,500 3,200 2,500 à 4,000 5,000 3,500 4,000 1,400 à 2,800							
	b.	Frais de route et de séjour.		. 18,000 >							
16	•	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercia et dépenses diverses.	l et ména	nger. — Matériel							
17	\ a.	Conseil supérieur de l'enseignement technique. — Rémunération des		es. 2,500 »							
17	{ b.	Frais divers									
		TOTAL DU CHAP	PITRE IV.	fr.							
		CHAPITRE V.									
		MÉTIERS ET NÉGOCES.									
	a.	Statistique, missions et frais de déplacement à l'étranger, impres et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux étu et négoces, dépenses diverses	ides de l'O								
18	b .	Frais résultant de la collation des décorations spéciales									
	c.	Subside à l'Institut international pour l'étude du problème des classes	s moyenn	es. 2,000 •							
19	\. a.	Cours de perfectionnement pour petits patrons et artisans. — Musé d'examens professionnels. — Musées, expositions et concours p dépenses diverses.									
	б.	Encouragements aux associations économiques et professionnelles et de l'apprentissage chez les petits commerçants, les petits indu artisans. — Mesures de propagande. — Dépenses diverses	à la prati estriels et	que les . 15,000 .							
20	•	Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industri	els et dos								
21) a.	Conseil supérieur des métiers et négoces. — Rémunération des secr	étaires .	. 2,500 »							
	b.	Frais divers		. 5,500							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués	DÉPENSES de	Observations.	
рова п'яхансіся 1913.	1912.	AUGMENTATION.	PIMINUTION.	1911.	г'яхивсіся 1910.	vioservations.	
2,887,000	2,677,000	210,000	,	2,580,500 »	2,42 4,497 52		
10,000	10,000	p	•	•	2		
83,000	83,000	,	· •	83,000 »	78,683 10		
1,000 8,000	1,000 8,000	»	,	1,000 »	406 89		
0,000			. *	8,000 »	6,726 30		
2, 98 9, 000	2,779,000	210,000))	2,45 2, 500 »	2,510,313 81		
Augmenta	TION fr.	210,	000				
16,000	16,000	` ,	•	16,000 >	8,379 52		
75, 000	15,000	60,000	Þ	10,000 >	9,729 10		
40,000	35,0 00	5,000	В	35,000	54,810 11		
8,000	8,0 00	•	ď	8 ,00 0 »	6,367 75		
139,000	74,000	65,000	D	69,000 »	59,286 28		
AUGMENTA	TION. fr	65,000	0 ,			9	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

b. Frais de la Commission consultative des poids et mesures et de la Commission consultative d'électricité	NUMÉROS des chapitres.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.									
Traitements du personnel			CHAPITRE VI.									
Inspecteur principal			POIDS ET MESURES.									
Inspecteur principal 1 7,500 3,700		a. .	Traitements du personnel									
Vérificateurs de 1re classe												
Frais de bureau et de tournées des vérificateurs. a. Matériel du service et du bureau central des poids et mesures — Missions et frais de déplacement à l'étranger	22 〈		Vérificateurs de 1re classe 7 6,000 à 7,000 — 2º classe 8 4,500 à 5,500 — 5º classe 5 5,000 à 4,000 Vérificateurs adjoints 9 2,000 à 5,000 Chef du bureau central des poids et mesures 1 5,500 à 6,500 Ff. de chef de bureau 1 4,000 Assistant au bureau central des poids et mesures 1 4,000 Mécanicien au bureau central des poids et mesures 1 1,200 à 2,000 Feutier 1 1,100 à 1,400									
A. Matériel du service et du burcau central des poids et mesures — Missions et frais de déplacement à l'étranger		b.	Frais d'intérim et d'inspection									
frais de déplacement à l'étranger	3	>	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs									
c. Frais du bureau international des poids et mesures		<i>a</i> .	Matériel du service et du burcau contral des poids et mesures — Missions et frais de déplacement à l'étranger									
CHAPITRE VII. TRAVAIL. Statistique, missions et frais de déplacement à l'étranger, impressions; publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; dépenses diverses	4	b .	Frais de la Commission consultative des poids et mesures et de la Commission consultative d'électricité									
CHAPITRE VII. TRAVAIL. Statistique, missions et frais de déplacement à l'étranger, impressions; publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; dépenses diverses		c.	Frais du bureau international des poids et mesures									
TRAVAIL. Statistique, missions et frais de déplacement à l'étranger, impressions; publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; dépenses diverses			Total du chapitre VI fr.									
Statistique, missions et frais de déplacement à l'étranger, impressions; publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; dépenses diverses			CHAPITRE VII.									
et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; dépenses diverses			TRAVAIL.									
b. Indemnités aux correspondants régionaux du travail		a.	Statistique, missions et frais de déplacement à l'étranger, impressions; publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; dépenses diverses									
internationale pour la protection légale des travailleurs et à d'autres institu- tions dont les travaux se rattachent aux attributions de l'Office du Travail . 3,000 >	;o \	<i>b</i> .	Indemnités aux correspondants régionaux du travail									
6 Comités de patronage: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides		с.	internationale pour la protection légale des travailleurs et à d'autres institu-									
	6	3	Comités de patronage: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés	ERÉDITS alloués		ENCES.	CRÉDITS	DÉPENSES	OI .
1913,	1912.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	1911.	L'HABREICE 1910.	Observations.
465,000	165,000	»	Þ	163,280	151,184 09	
,,	100,000	,		103,280	131,164 08	
78,900	78,900	3	•	78,900 »	76,275	
17 ,000	17,000	•	>	17,000 •	8,252 70	
258,900	288,900	<u> </u>		259,180	978 741 70	
200,000	200,000		,	255,160	235,711 79	
					•	
92,000	92.000	ъ	,	92,000 *	71,109 29	
45,000	45,000	.	,	45,000	39,884 66	
137,000	137,000	•	n	137,000 »	110,993 95	10

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

des rtieles	des dévelop- pements.	designation des dépenses et services.								
		R ероят.	1	îr.						
	a.	Sociétés mutualistes et autres institutions de prévoyance : subsides de premier établissement; impression et brochage des statuts	70,000	>						
	ь	Indemnités aux fédérations et aux sociétés, et autres dépenses relatives au fonctionnement et à la comptabilité de ces institutions	215,000							
27	c.	Subsides aux caisses de réassurance	275,000							
	d.	Personnel et frais de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés mutualistes	15,000	>						
	e.	Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance et mesures de propagande en faveur de l'affiliation à ces institutions. — Subsides aux congrès ayant trait aux institutions de prévoyance. — Subsides pour achat de drapeaux. — Dépenses diverses.	25,000	>						
28	D	Commission des accidents du travail. — Rémunération des secrétaires. — Frais diversition et publication des rapports périodiques. — Statistique des accidents.	ers. — Élat	00-						
	α.	Unions professionnelles : subsides de premier établissement; impression et bro- chage des statuts	21,500	,						
2 9	В.	Indemnités aux Unions pour statistiques fournies au Département	5,000	b						
	c.	Encouragements et mesures de propagande, souscriptions, congrès. Dépenses diverses	3,500	,						
	a.	Encouragements aux institutions ayant pour objet le placement gratuit des travailleurs; subsides, souscriptions, distribution de formulaires, etc	35,000	,						
50	<i>b</i> .	Encouragements aux caisses de prévoyance et de secours instituées en faveur des victimes du chômage involontaire. — Dépenses diverses	42, 500	ď						
	c.	Frais divers de la Commission permanente des Unions professionnelles reconnues, des bourses paritaires du travail et des caisses de prévoyance et de secours en faveur des victimes du chômage involontaire	2,500	>						
51	a.	Conseils de prud'hommes. — Traitements des greffiers de première instance; indemnités pour la rémunération des commis-greffiers. — Indemnités des présidents et traitements des greffiers des conseils d'appel.	78,000	ע						
) 	Revision des listes électorales. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement; frais d'instances mis à charge de l'État, — Fourniture du papier électoral. — Transport gratuit des électeurs	10,000	,						
32	. c.	Frais d'interprête ou de traduction Frais de fonctionnement du jury flamand.	4,500	,						
	\ a.	Conseil supérieur du Travail. — Traitements des secrétaires. — Jetons de présence des membres.	15,000	W						
) 	Frais divers	12,000							
		A ABPORTER.		fn						

CRÉDITS demandes	GRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	CREDITS Allouds	DÉPENSES 44	Observations
pour l'exercice 1915	1912.	AUGHERTATION,	POLYURIMIO	1911.	L'exercice 1910.	Ooservalangs
437,000	137,000	39		137,000 »	110,995 95	
600,000	600,000	,	,	600,000 →	529,932 46	
10,000	10,000	,	•	10,000 .	9,938 50	
30,000	50,000	ø		30,000 »	27,641 49	
80,000	40,000	40,000	•	49,000 >	39,946 50	
92,500	87,000	5,500	•	57,000	33,275 04	
27,000	27,000	,	•	27,0 0 0 »	23,674 85	
97 6,500	931,000	45,500	>	881,000 3	775,402 76	

des articles.	LITTERA des dévolop- pements.	désignation des dépenses et services.
		Report fr.
	a.	Inspection du travail et des établissements dangereux insalubres ou incommodes : traitements, indemnités
	l	NOMBRE d'agents TRAITEMENT au fer juillet annuel.
55		Administration centrale
9 0		Commis 1,400 à 2,800 Huissier 1,700 à 2,600 Nettoyeuse 1,750 à 350 Service provincial.
		Inspecteurs principaux
	b.	Frais fixes de bureau
34	>	enquêtes et expertises
		CHAPITRE VIII.
		PARTICIBATION DE L'ÉTAT A LA CONSTITUTION DES PENSIONS DE VIEILLESSE.
35	*	Allocation au fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (lois du 10 mai 1900 et du 5 juin 1911)
36	•	Subventions aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation de leurs membres à la Caisse générale de retraite sous la garantie de l'État — Subventions aux caisses communes de prévoyance et aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation des ouvriers mineurs à ladite Caisse de retraite (art. 12 de la loi du 10 mai 1900 et art. 5 de la loi du 5 juin 1911). (Crédit non limitatif.)
37	a.	Dépenses d'administration relatives à l'exécution de la loi du 40 mai 4900 : Subsides aux comités de patronage des habitations ouvrières, aux commissions d'appet et autres institutions appelées à concourir à l'application de ladite loi
((b.	Enquêtes et frais divers
		Total du chapitre VIII fr.

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉF	RENCES.	CRÉDITS silonés	DÉPENSES de	Ob.
POUR L'EXERCICE 1913	900a L'expecies 1912.	AUGMENTATION	DIMINUTION.	1911.	1910.	Observations.
976,500	931,000	45,500	,	881,000 »	775,402 76	
340,000	325,000	15,000	<i>n</i>	32 5,000 »	298,745 09	
20,000	20,000	D	*	20,000 .	15,641 46	
1,556,500	1,276,000	60,500	,	1,226,000 »	1,089,789 31	
Augmentar	rion fr.	60,	500			
			â			
17,840,000	17,840,000	•		16,000,000 »	16,000,000	
1,600,000	1,570,000	50,000	Ð	1,200,000 -	1,154,992	
185,000	175,000	10,000	,	175,000	172,080 68	
19,625,000	19,585,000	40,000	B	17,375,000	17,327,072 68	
Aughentat	ion (r.	40,	000			

des des	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES	S DÉPI	enses et :	SERV	ICES.	
		C	HAPITR mines				
58	,	Conseil des mines — Traitements, indem	anités et f	rais de déplacer	ment	NOMBRE.	TRAITEMENTS adducts
		Président				1 4 1 1	8,000 6.000 5,000 2,000 à 4,000 1,400 à 3,000
	·	fluissier. •		· · · · · · ·	• • •	1	1,700 à 2,600
39	a.	Conseil des mines. — Matériel Corps des mines. — Traitements et in		· · · · · ·		orps et	1,700 à 2,600
39		Conseil des mines. — Mâtériel Corps des mines. — Traitements et in		du personnel		orps et	1,700 à 2,600 des commis-403,400 >

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	CRÉDITS alleads	Dépenses 40	
POUR L'EXERCICE 1913.	1912.	AUGMERTATION,	DIMINUTION.	1911.	1910.	Observations.
45,700	44,7 00	1,000	·	44,700 >	44,675 13	
2,000	2,000	>	. •	2,000 »	2,000 >	
496,400	445,617	50,78 5	>	445,617 »	437,411 03	
81,000	80,000	1,000	й	80,000 >	75,227 5 5	
625,100	572,517	52,783	8 .	572,317	359,313 71	11

des articles.	des dévelop- pements,	désignation des dépenses et se	RVICE	s.
			Re	роят fr.
42	a.	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; trad documents statistiques; missions et frais de déplacements expériences.		
1	.	Frais de publication des Annales des Mines de Belgique; indemnités, et de séjour du Comité directeur	frais de r	oute 5,300 »
	a.	Inspection des produits explosifs : traitements et indemnités		17,500 »
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT
45		Inspecteur	1 2 1	6,000 à 6,500 3,200 à 4,000 2,000 à 2,500
	ь.	Frais de route et de séjour	· • •	. 10,700 »
	c.	Dépenses diverses		500 »
	a.	Commission permanente des caisses de prévoyance en faveur des ouv — Rémunération du secrétaire. — Jetons de présence et frais de		
44) b.	Frais divers de cette Commission		1,200 »
	c.	Subvention extraordinaire à une ancienne caisse		800 »
	a.	Service géologique. — Traitements et indemnités		37,000 »
			NOMBRE d'agents.	TRAJTEMENT Aandel
45		Ingénieur Rédacteur. Commis-chef Commis Huissier Messager Nettoyeuse.	1 1 1 2 1 1	4,500 à 5,500 2,400 à 4,000 3,200 à 3,800 1,400 à 2,800 1,700 à 2,600 1,400 à 1,900 750 à 850
	b.	Frais de route et de séjour	•	12,000 »

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	CRÉDITS	DÉPENS BS	Observations.
1913.	1912.	ADGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exencice 1911.	1'xxxxcicx 1910.	over vanons.
625,100	572,317	52,783	»	5 7 2,317 •	559,313 71	
29,000	26,500	2,500	η	25,000 >	25,54 1 65	
28,700	6,000	22,700	•	6,000 •	4,613 0 7	
5,000	10,000	ю	5,000	45 ,000 »	44,104 4 6	
49,000	49,000	D	,	49, 000 ' »	45,670 31	
736,800	663,817	7 7, 985	5,000	697,317 »	677,045 20	

NU MÉRO	}	
des àrticles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
46	25	Service géologique. — Matériel, fournitures de bureau, mobilier, achat de livres, de cartes et d'instruments. — Impressions et traductions de documents. — Éclairage et chaussage. — Achat et réparations du matériel de sondage. — Frais de publication de la carte géologique et de la carte agricole
47	מ	Commission consultative des machines à vapeur. — Frais de route et de séjour; frais de bureau; matériel
	a.	Commission de revision des règlements miniers. — Frais de déplacement, frais d'expériences, frais de publications, etc.
48	b.	Service du laboratoire pour l'essai des explosifs et des lampes en usage dans les mines et pour l'étude des poussières de charbon
	c.	Frais d'entretien et d'exercices de la station modèle de sauvetage
		Total du Chapitre IX fr.
		CHAPITRE X.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
49	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés
		Total du chapitre X fr.
		CHAPITRE XI.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
50	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		Total du chapitre XI fr.

CRÉDITS demandés	CREDITS allower		ENCES.	CRÉDITS	DÉPENSES de	Observations.
1915	your L'axencier 1912.	ACGMENTATION.	DININUTION	pour l'exercice 1911.	L'ANNECCE 1910.	
736,800	665,817	77,983	5,000	697,317	677,045 20	
14,000	14,000	,	>>	14,000	12,5 95 45	
1,500	1,500	•	Ŋ	1,500	7 4 5 36	
25,000	46, 000		21,000	62,500	12,610 91	
777,300	725,517	77,985	26,000	775,317	702,994 90	
Aughenta	ation fr.	51	,983			
8,000	8,000	33	»	8,000	2,722 14	
8,000	8,000	77	»	8,000	2,722 14	
				1		
5,000	5,000		n	5,610	13,276 85	3
5,000	5,000	п	,	5,610	13,276 88	3
						15

51 52 53 53 53 54 55 55 55 55 55 55 55 55 55 55 55 55	Enquêtes médicales dans les mines des divers bassins houillers du pays; frais de déplacement et jetons de présence. — Maladies professionnelles des mineurs; étude des mesures prophylactiques. — Dépenses diverses
52	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail instituée par la loi du 21 juillet 1890
52	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail instituée par la loi du 21 juillet 1890
52	Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1910. — Emplacements de la section belge. — Subside à la Commission supérieure de patronage. Frais de participation des Départements ministériels. Subside éventuel à la Société organisatrice. — Exposition de Charleroi en 1911: Subside éventuel à la Société organisatrice. — Exposition de Exposition de Charleroi en 1911: Subside éventuel à la Société organisatrice. — Exposition
53	et jetons de présence. — Maladics professionnelles des mineurs; étude des mesures prophylactiques. — Dépenses diverses
> 1	Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1910. — Emplacements de la section belge. — Subside à la Commission supérieure de patronage. Frais de participation des Départements ministériels. Subsides; dépenses diverses (pour mémoire)
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	belge. — Subside à la Commission supérieure de patronage. Frais de participation des Départements ministériels. Subsides; dépenses diverses (pour mémoire)
> ,	Exposition de Charleroi en 1911 : Subside éventuel à la Société organisatrice. — Exposition
	internationale de Turin en 1911: Subside au Comité belge des Expositions à l'étranger. — Frais de fonctionnement des Commissariats généraux du Gouvernement auprès de ces expositions. Exposition de Bordeaux de 1907: Solde des dépenses (pour mémoire)
> X	Établissement d'un laboratoire d'étalonnage électrique (pour mémoire)
	Frais de publication du rapport de la Commission spéciale à instituer par le Ministre en vue d'étudier, au cours de l'année 1910, les dommages que présente pour les ouvriers l'industrie de la boulangerie et de la pâtisserie et les moyens de parer aux abus qui seraient révélés (pour mémoire)
, ,	Exposition internationale d'Amsterdam de 1907. — Subside au Comité de patronage (pour mémoire)
54 \ a.	Exposition universelle et internationale de Gand en 1913. — Frais de fonctionnement du Commissariat général du Gouvernement
(ь.	Subsides aux groupes ou aux classes qui exposent sans but de lucre et frais de participation des Départements ministériels. — Frais de fonctionnement du jury international des récompenses. — Dépenses diverses
55	Sudside à la Société anonyme de l'Exposition universelle et internationale de Gand, en exécution de la convention additionnelle autorisée par l'article 2 de la loi du 6 mai 1912. (Deuxième versement.).
	TOTAL DU CHAPITRE XII fr.

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	CRÉDITS	DÉPENSES de	
ропа в'янянсіся 1913.	1912.	AUGERRATION.	DIMINUTION.	нова с'яхиненая 1911.	1910.	Observations
90,000	90,000	•	>	90,000	90,000	
6,000	10,000	»	4,000	15,000	5,084 72	
160,000	140,000	3	40,000	218,517-59	20,000	
3	,	ø	. ھ	1,400,000 »	1,514,676 46	
3	3	7	υ	735,000 .	,	
*	19	'9	y	77	31,471 25	
,		,	,	,	6 76	
1)	Œ	>	,	55,000	,	
350,000	200,000	150,000	•	,	ų.	
750,000	750,000	3	•	,	3	
1,296,000	1,190,000	150,000	44,000	2,513,517 39	1,461,239 19	
Augmenta	TION . fr.	106,	,000			

des chapitres.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
	Récapitulation.
	PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.
ı	Administration centrale
n.	Pensions et secours
III.	Industrie
įV.	Enseignement industriel et professionnel
V.	Métiers et négoces
VI.	Poids et mesures
VII	Travail
VIII	Participation de l'État à la constitution des pensions de vieillesse
łX.	Mines
X.,	Traitements de disponibilité
XI.	Dépenses imprévues
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.
XII.	Services divers.
	TOTAL GENERAL fr.

CRÉDITS demandé pour l'arracics 1915		CREDITS alloués poun L'exercice 1912.		DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués	DÉPENSES	
				AUGMENTATION.	DIMENUTION.	POUR L'HERNEICR	1910.	Observation
		T						
742,500	,	732,300	>	9,800 •		715,866	664,419 10)
8,000	n	8,000	*	3	•	8,000	903 60	5
160,500 2,989,000)	>	313,00 0 »	>	2,640,000	» 2,690,680 49	•
139,000	,	,						
258,900	r	288,900	,	υ	,	259,180	255,711 79	
1,556,800	,	1,276,000	•	60,500 »	n	1,226,000	1,089,789 5	t
19,625,000	æ	19,585,000	n	40,000 »	2	17,575,000	17,327,072 68	3
777,500	20	725,317	ъ	51,985 »	•	775, 317	702,994 90	
8,000	•	8,000	*	-	,	8,000	2,722 14	1
5,000	*	5,000	,	,	»	8,610	13,276 8	Ď.
1,296,000	y	1,190,000	,	106,000	•	2,513,517 3	9 1,461,339 19)
27,545,500)	26,764,217	•	581,283		25,526,490 3	9 24,188,810 14	-
Augme	N T I	ATION f	r.	581,2	35 .			_1